

Bilan intermédiaire de la démarche « Quartiers Résilients »



**Vers des quartiers plus
résilients grâce au
renouvellement urbain**

ÉDITO

Patrice Vergriete

Président du conseil d'administration de l'ANRU



« Quelle est notre capacité collective à surmonter les chocs ? »

Nous traversons actuellement des événements climatiques, économiques et sociaux de plus en plus intenses et fréquents. Ils impactent notre santé, notre qualité de vie et nos manières de vivre la ville. Qu'il s'agisse des inondations dans le Pas-de-Calais, des canicules des derniers étés, de la persistance des inégalités sociales ou de l'augmentation de la ségrégation sociospatiale, tout cela interroge notre résilience, davantage encore dans les quartiers prioritaires qui concentrent précarité économique et dysfonctionnements urbains.

Pour tendre vers plus de résilience, il nous faut une approche transverse associant adaptation au changement climatique, développement local et cohésion sociale. Ces trois piliers sont dans l'ADN de l'ANRU depuis sa création. Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) intègre les enjeux environnementaux depuis son lancement en 2014. Les transformations dans les 448 quartiers en renouvellement urbain sont d'une telle ampleur qu'il est indispensable de nous assurer que ces quartiers seront toujours vivables en 2030. C'est l'objectif de la démarche « Quartiers Résilients », lancée en 2022.

En trois ans, elle a permis de réinterroger sous l'angle de la résilience les projets NPNRU à l'occasion de leurs revues de projet. Elle s'est également concrétisée par un accompagnement renforcé d'une cinquantaine de quartiers ciblés.

Ils bénéficient d'expertises et de financements complémentaires de la part de l'ANRU et de ses partenaires : Action Logement, l'Union sociale pour l'habitat, la Banque des territoires de la Caisse des Dépôts, l'ADEME, le SGPI, l'ANAH, l'ANCT, les agences de l'eau, le Cerema, l'ARS Île-de-France et France Ville Durable. Cette mobilisation transversale des compétences et financements permet d'imaginer des projets urbains résilients pour apporter une réponse urbaine et humaine aux quartiers.

Ce ne sont pas moins de 90 millions d'euros versés aux collectivités et bailleurs sociaux pour financer 300 opérations sur le point de sortir de terre. Autant de réalisations pour rendre des lieux plus vivables au bénéfice direct des habitants : une cour d'école plus végétale et moins bétonnée, des appartements adaptés aux températures négatives de l'hiver et aux fortes chaleurs de l'été, des espaces publics permettant de réduire le risque d'inondation, etc.

S'il reste beaucoup à faire pour nous adapter aux changements en cours, nous avons l'ambition de faire des quartiers les fers de lance de la ville durable en renforçant leur contribution à la transition écologique, et en expérimentant de nouvelles manières de construire la ville. J'ai la conviction que ce bilan intermédiaire doit nous permettre de tirer les premiers enseignements de cette démarche pour porter un futur programme de renouvellement urbain plus ambitieux et résilient. »

Résilience et précarité dans les quartiers

Qu'est-ce qu'un quartier résilient ?

La résilience, notion transdisciplinaire ayant émergé en France dans les années 1990, désigne la capacité d'un système à continuer à évoluer et à se projeter en dépit « d'événements déstabilisants » ou de « traumatismes sévères » (Manciaux, Vanistendael, Lecomte et Cyrulnik, 2001). Un quartier résilient, c'est un quartier dont les acteurs (politiques, entreprises, habitants) ont pris conscience des vulnérabilités et des ressources, et ont engagé des transformations renforçant les capacités d'anticipation,

de réaction et d'adaptation, pour en préserver les fonctions essentielles (logement, alimentation, santé, éducation...) quelles que soient les perturbations.

Tendre vers plus de résilience nécessite un ensemble d'actions incontournables : sortir des énergies fossiles, soutenir l'économie locale et circulaire, végétaliser et adapter au dérèglement climatique, développer les mobilités douces, faciliter l'accès aux soins, favoriser la cohésion sociale...

Quelles vulnérabilités dans les quartiers prioritaires ?

- Précarité énergétique :

72 % des habitants de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) redoutent l'impact de la hausse des prix de l'énergie sur leur capacité à se chauffer, contre 56 % au niveau national.

- Précarité environnementale :

- En Île-de-France, 22 % de la population des QPV est concernée par un « point noir environnemental », contre 12 % hors QPV.
- 43 % de la population a déjà été confrontée à une température trop élevée au sein du logement pendant l'été, 40 % à une température trop basse pendant l'hiver, et 34 % à une mauvaise insonorisation.

- Précarité sanitaire :

Les habitants des QPV sont plus sujets aux maladies chroniques par rapport au reste des Français : + 7 points pour le diabète et + 6 points pour l'asthme.

- Précarité économique :

- Le taux de pauvreté dans les QPV est trois fois plus élevé que la moyenne métropolitaine, et le taux de chômage 2,5 fois supérieur.
- 63 % des habitants des QPV ont déjà sauté un repas pour faire des économies, contre 39 % de la population générale.

Une action ciblée pour plus de résilience dans les quartiers

Annoncée le 12 septembre 2022 par Olivier Klein, alors ministre délégué chargé de la Ville et du Logement, la **démarche « Quartiers Résilients »** a pour but d'accompagner les 448 quartiers du NPNRU, dont la fragilité est particulièrement forte, vers des stratégies d'anticipation et d'adaptation. Une cinquantaine d'entre eux bénéficient d'un accompagnement renforcé. La démarche partenariale vise à faire de la ville un lieu plus vertueux et plus adapté, notamment en finançant la lutte contre la sous-performance énergétique des logements, la surexposition aux nuisances environnementales et aux diverses crises passées ou à venir.



La résilience mise à l'agenda des revues de projet

En 2023, l'ANRU a proposé un outil d'aide à l'analyse des vulnérabilités et des potentiels d'un quartier. Cet outil à destination des porteurs de projet NPNRU leur permet d'intégrer une lecture spécifique de cette thématique transversale lors de leurs prochaines revues de projet. L'objectif : générer un travail de réflexion qualitatif sur la résilience du quartier et de ses habitants, et identifier les marges d'amélioration à mettre en œuvre dans le projet de renouvellement urbain.

Ce cadre inscrit la réflexion autour de **trois questions essentielles**, avec fourniture d'indicateurs, de ressources et outils externes complémentaires :

1. Quelles sont les principales vulnérabilités du quartier et de ses habitants ?
2. Quelles dispositions du projet actuel répondent déjà à ces vulnérabilités ?
3. Quelles marges d'amélioration du projet peuvent être envisagées dans un objectif de plus de résilience ?

Chiffres clés 2023 – 2024 :



Quelles marges d'amélioration du projet peuvent être envisagées pour plus de résilience ?

(Aperçu d'un échantillon de revues de projet concernant 50 quartiers)



→ QUELLE RÉSILIENCE POUR LES QPV DE LA MÉTROPÔLE EUROPÉENNE DE LILLE (MEL) ? L'EXEMPLE DU QUARTIER LA BOURGOGNE À TOURCOING.

La MEL s'est interrogée sur les forces et faiblesses des QPV du territoire et la mise en œuvre de la transition écologique et solidaire. Pour le projet de renouvellement urbain de la Bourgogne à Tourcoing, des choix forts ont été pris en matière de résilience pour réduire les vulnérabilités locales : continuité écologique (plantation de 700 à 1000 nouveaux arbres, en travaillant les strates arbustives et en privilégiant les espèces locales), réemploi des matériaux, gestion intégrée des eaux pluviales, développement des énergies non fossiles, et soutien aux mobilités alternatives à la voiture. L'analyse a permis d'identifier des marges d'améliorations portant sur la qualité et l'usage des logements (adaptation des logements aux vagues de chaleur), le développement de projets qui renouvelleraient les façons de produire et de consommer, et la réduction des risques sanitaires environnementaux (qualité de l'air due à la circulation routière aux 400 installations classées ICPE présentes à Tourcoing).

Des animations et formations dédiées à la résilience

Une programmation d'animations et de formations dédiées à la résilience est proposée aux acteurs du renouvellement urbain depuis janvier 2023, avec notamment des productions thématiques, et des temps d'échange et d'accompagnement (webinaires thématiques, rencontres régionales et nationales, visites de sites). Les partenaires de Quartiers Résilients apportent leur expertise dans ce cadre.

Chiffres clés :



Faits marquants :

- **Septembre 2024 : Formation de l'ERU** sur « Manager un projet de renouvellement urbain dans une perspective de résilience »
- **De septembre 2024 à avril 2025**, quatre réunions du **groupe de travail « Pour la résilience et la transformation des QPV »** de France Villes & territoires Durables et copiloté par ANRU/ANCT/USH/ADEME/Cerema
- Un atelier spécifique sur la résilience organisé durant chacune des **sept journées régionales**

DES RESSOURCES DISPONIBLES SUR L'ANRUSCOPE :

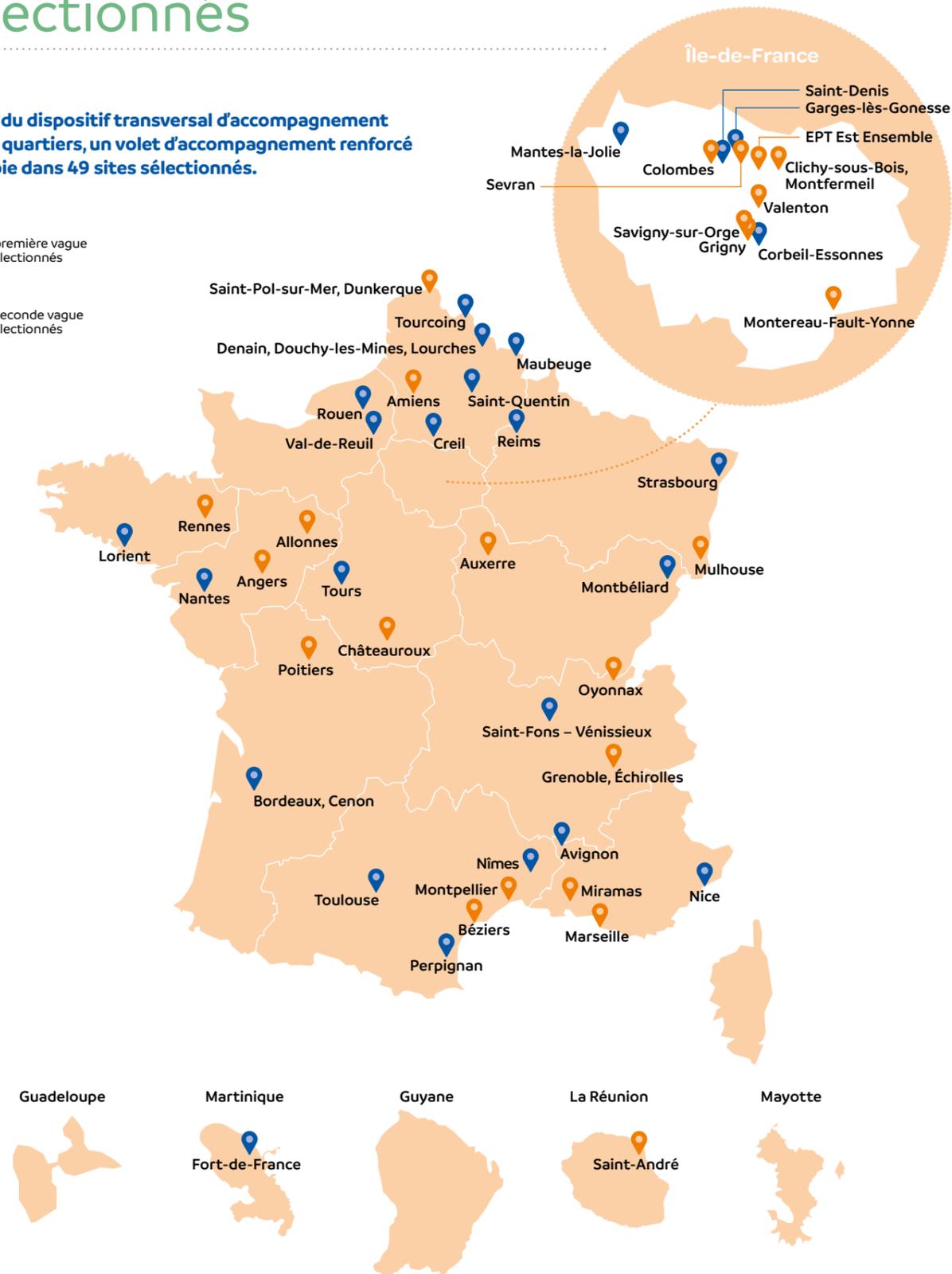
Outillage pour les revues de projet, livrables de missions d'appui, replays et supports de webinaires et ateliers, base sur les aides mobilisables et référents locaux des partenaires QR pour les projets de renouvellement urbain.



Carte des sites sélectionnés

Au-delà du dispositif transversal d'accompagnement des 448 quartiers, un volet d'accompagnement renforcé se déploie dans 49 sites sélectionnés.

- Liste de la première vague des sites sélectionnés
- Liste de la seconde vague des sites sélectionnés



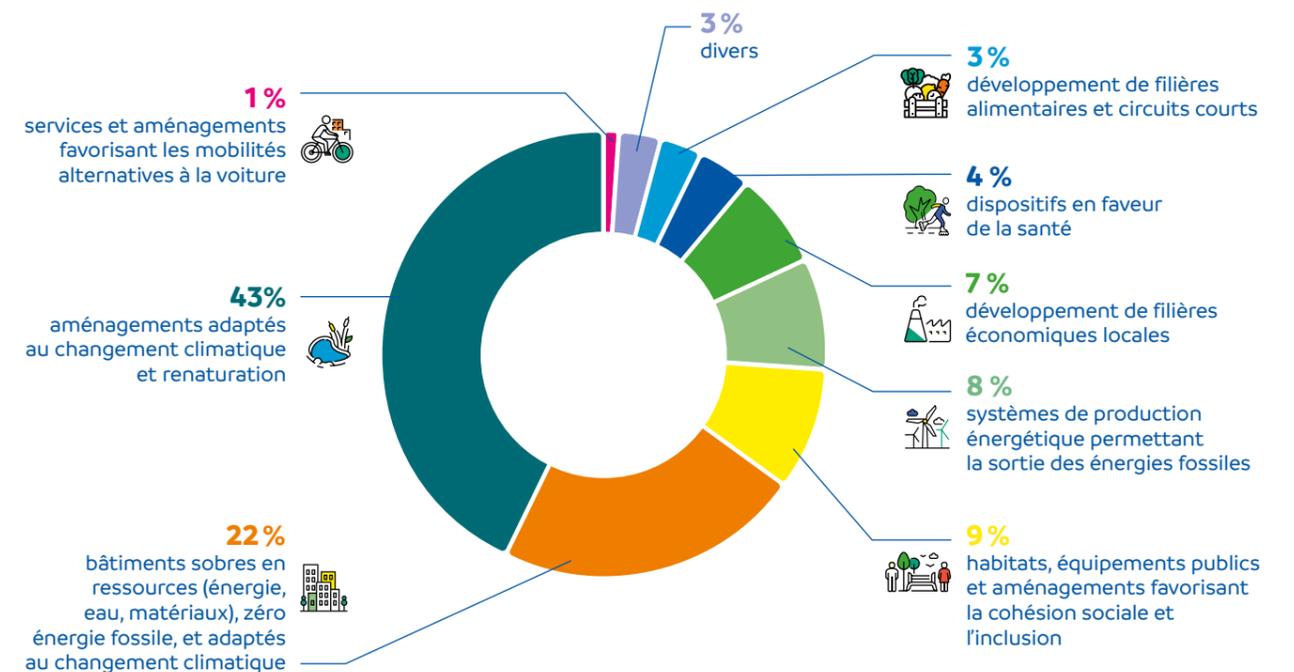
Un accompagnement financier pour plus de résilience

La démarche « Quartiers Résilients » a permis de mobiliser 90 millions d'euros de la part de l'ANRU (au titre du NPNRU), de la Caisse des Dépôts et des Programmes d'investissements d'avenir (PIA) du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), 60 millions d'euros de l'ADEME et 8 millions des agences de l'eau.

CHIFFRES CLÉS :



SUBVENTIONS PAR THÉMATIQUES :





Cinq exemples de projets soutenus

ÉCHIROLLES

Dans les quartiers Essarts-Surieux et Villeneuve-Village Olympique à Échirolles, adaptation de l'équipement public « La Butte » pour en faire un lieu refuge pouvant accueillir les populations les plus fragiles en cas de pic de chaleur.

Outre ses abords où la végétalisation sera renforcée avec un espace de biodiversité, le bâtiment bénéficiera de protections solaires très améliorées, d'une ventilation nocturne, d'un rafraîchissement adiabatique et d'une ventilation par brasseurs d'airs. Pendant les périodes les plus difficiles, certains espaces seront climatisés pour permettre d'accueillir une centaine de personnes particulièrement vulnérables, familles avec jeunes enfants et personnes âgées.

SAVIGNY-SUR-ORGE

Au Grand-Vaux, raccordement de 223 logements sociaux au réseau de chaleur géothermique.

Avec l'isolation des logements qui réduira fortement les besoins, ce mode de chauffage local et renouvelable permettra de sortir de la dépendance aux énergies fossiles, de maîtriser les charges pour les locataires et de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre.

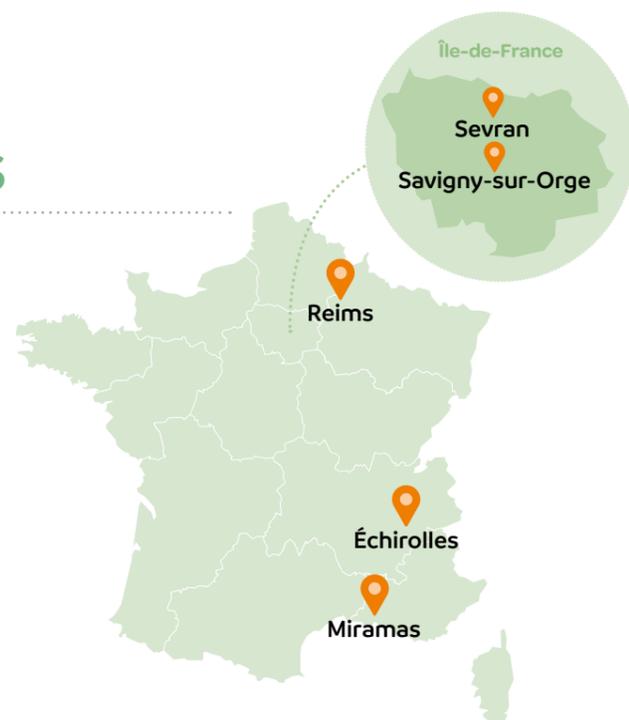
À terme c'est l'ensemble du quartier comprenant les copropriétés, les logements réhabilités, les logements neufs et le patrimoine municipal, qui serait raccordé à ce réseau de chaleur.

REIMS

Dans le quartier Croix-Rouge, reconfiguration de locaux en rez-de-chaussée pour l'installation d'activités d'ESS.

Dans le cadre des travaux de réhabilitation et résidentialisation d'un îlot, le bailleur social souhaite revaloriser 33 locaux peu visibles et peu attractifs situés en rez-de-chaussée des immeubles.

La rénovation et transformation de ces locaux permettra de les remettre en location, d'améliorer le cadre de vie, et de développer une activité locale plus diversifiée avec notamment de l'économie sociale et solidaire.



MIRAMAS

Dans le quartier La Maille, création d'une Maison de santé pluridisciplinaire (MSP).

En lieu et place d'une ancienne moyenne surface désaffectée depuis des années, l'aménagement d'une MSP de 529 m², labellisée par l'ARS, permettra d'accueillir la communauté professionnelle territoriale de santé (qui regroupent les professionnels autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes) et 10 cabinets médicaux (médecins généralistes, sages-femmes, chirurgien-dentiste, kinésithérapeute, infirmier). Ce renforcement de l'offre médicale et donc l'amélioration de l'accès aux soins s'inscrit dans une démarche plus large d'urbanisme favorable à la santé (UFS).

SEVRAN

Aux Beaudottes, création d'une microferme urbaine à vocation vivrière, environnementale et culturelle.

Récupération des eaux pluviales pour l'irrigation, parc public potager et jardins partagés, verger ouvert et haies gourmandes, zones de compostage, implantation d'une serre, cuisine d'été mobile, bâtiment modulaire « école du dehors » et espace dédié à la formation d'élèves, ateliers culinaires, espace de jeux et barbecue... seront autant d'éléments répondant à l'objectif de créer des espaces publics inclusifs tout en développant la biodiversité cultivée et comestible, faisant également interface concrète entre les habitants et le projet alimentaire global de la Ville.

Des missions d'appui pour préciser et améliorer les projets

En amont de la réalisation des projets, 28 missions d'appui ont été financées sur 24 quartiers grâce à la démarche « Quartiers Résilients ». Elles ont permis de préciser par des études, expertises et échanges les actions nécessaires pour améliorer la résilience de certains quartiers. Elles ont mobilisé six prestataires experts, le Cerema et les experts de l'ANRU.

CHIFFRES CLÉS :

28 MISSIONS
d'appui
pour 24 SITES

8 JOURS d'expertise
en moyenne
par appui

LES MISSIONS D'APPUI ONT PERMIS DE :

Affiner le diagnostic des vulnérabilités

À Nantes, évaluation du projet en réponse aux vulnérabilités et besoins essentiels des habitants.

Challenger les intentions des porteurs de projet

À Saint-Quentin, analyse des intentions du porteur de projet en matière de résilience.

Faire émerger de nouvelles intentions

À Auxerre, proposition de scénarios alternatifs à un parking silo.

Proposer des solutions innovantes

À Maubeuge, préconisations opérationnelles pour favoriser les mobilités douces.

Fiabiliser des chiffrages

À Creil, benchmark et chiffrages pour les cours d'école oasis.

Atterrir sur des demandes d'étude complémentaire

À Châteaoux, étude complémentaire sur l'adaptation des espaces publics au changement climatique.

Atterrir sur des demandes d'investissement

À Montbéliard, approfondissement du cadrage pour un projet de lieu de convivialité.

Fédérer les partenaires autour du projet

À Clichy-sous-Bois, solutions innovantes pour la gestion intégrée de l'eau.

Créer des livrables capitalisables/diffusables

À Montpellier, fiches sur l'aménagement favorable à la santé.



Une démarche partenariale pour des expertises et des financements renforcés



La Banque des territoires de la Caisse des Dépôts

mobilise 10 millions d'euros, qui bénéficient aux quartiers avec accompagnement renforcé, pour le financement de l'ingénierie dédiée au verdissement de ces quartiers (atténuation et adaptation au changement climatique).

« Pleinement mobilisée pour la transformation écologique du pays, la Banque des territoires s'est engagée sans hésiter aux côtés de l'ANRU dans la démarche "Quartiers Résilients", en mobilisant une enveloppe de 10 millions d'euros dédiée au verdissement des quartiers.

À mi-parcours, nous finançons déjà 75 études d'ingénierie dans les 50 quartiers lauréats. Nous faisons confiance à l'ANRU pour piloter au mieux ce dispositif et accompagner les nombreuses initiatives qui émergent dans ces territoires. »

Kosta Kastrinidis, directeur des prêts de la Banque des territoires

Action Logement

Le groupe Action Logement est le principal financeur du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), qui intègre depuis son lancement en 2014 un objectif de développement durable. Il contribue à hauteur de 6,8 milliards d'euros de subventions et de 3,3 milliards d'euros de prêts.

« Action Logement, premier financeur de l'ANRU, a placé, depuis 2022, au cœur de son ambition un engagement fort en faveur de la décarbonation et des économies d'énergie. Pour accompagner les 50 quartiers résilients du NPNRU, l'ensemble des structures du groupe paritaire déploie sur le terrain des solutions innovantes pour améliorer le confort de vie des locataires et développer à travers les constructions neuves et les opérations de réhabilitation des résidences abordables et durables exemplaires. »

Nadia Bouyer, directrice générale d'Action Logement



L'Union sociale pour l'habitat (USH) et ses organismes HLM sont des opérateurs de premier rang, car directement moteurs des transformations du bâti et des relogements. Ils sont aussi, via la CGLLS, le deuxième contributeur avec 2,7 milliards d'euros.

« La démarche "Quartiers Résilients" impulsée par l'agence a permis de renforcer une approche souvent insuffisamment prise en compte dans la transformation des quartiers : celle de l'anticipation et de la prévention des effets du changement climatique.

L'enjeu de la résilience fait parfaitement écho aux préoccupations des bailleurs sociaux qui investissent à long terme afin de garantir durablement une qualité du cadre de vie pour les habitants des quartiers. Les méthodes déployées et les opérations soutenues dans cette démarche constituent un acquis très utile pour la poursuite de la politique de renouvellement urbain au-delà de 2026, qui devra faire de la résilience un enjeu majeur. »

Marianne Louis, directrice générale de l'USH



L'ADEME intervient sur ses thématiques d'action et notamment par une mobilisation du Fonds chaleur jusqu'à 50 millions d'euros par an, avec une attention spécifique portée aux quartiers en renouvellement urbain dans le cadre de ses autres dispositifs (fonds thématiques liés à l'économie circulaire, la mobilité...). Elle apporte par ailleurs une expertise dans le cadre du dispositif transversal d'animation et de formation. « La transition juste est l'un des enjeux importants de la transition écologique, et figure dans les missions que l'État a confiées à l'ADEME. Il s'agit notamment d'accompagner les publics les plus vulnérables et modestes : c'est pour cela que l'ADEME est partenaire de l'ANRU depuis 2013. Le programme Quartiers Résilients a permis de mobiliser plus de 60 millions d'euros d'aides de l'État via l'ADEME, notamment pour le développement de réseaux de chaleur sur une dizaine de quartiers. L'adaptation est aussi un angle fort du partenariat, avec plusieurs quartiers urbains accompagnés via le service numérique "Plus Fraîche Ma Ville" de l'ADEME pour lutter contre les effets de la canicule. »

Sylvain Waserman, président de l'ADEME

📍 Dans le quartier la Plaine – la Forge à Oyonnax, l'ADEME vient cofinancer à hauteur de 428 000 euros la rénovation et l'extension de 1,8 km du réseau de chaleur urbain pour raccorder à la chaufferie biomasse 1500 logements locatifs sociaux, des équipements publics et des bâtiments tertiaires, contribuant ainsi à sortir de la dépendance aux énergies fossiles.



Les agences de l'eau contribuent à la démarche en tant qu'opérateurs de la mesure renaturation du Fonds vert, mais également dans le cadre de leurs missions courantes. Elles participent fortement à l'apport d'expertises aux projets au niveau local et dans le cadre du dispositif transversal d'animation et de formation.

« Les six agences de l'eau sont le 1^{er} opérateur financier de l'État dans le domaine de l'eau et développent une politique d'urbanisme durable, en particulier au sein des projets urbains. Elles s'inscrivent comme les partenaires privilégiés des opérations de désimperméabilisation et de renaturation des QPV, avec l'ANRU. Avec plus de 8 millions d'euros d'aides et 37 dossiers ayant fait l'objet d'un suivi ou d'un appui technique, elles ont fait de l'eau un moteur de la transition écologique pour ces Quartiers Résilients. »

Xavier Morvan, directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse

📍 Dans le quartier des Coteaux à Mulhouse, l'agence de l'eau contribue à hauteur de 583 000 euros pour la désimperméabilisation et la végétalisation des abords de résidences sociales, de plusieurs cours d'écoles et d'un plateau sportif, afin de gérer de manière intégrée les eaux pluviales et de lutter contre l'îlot de chaleur urbain.



Le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI)

mobilise 17 millions d'euros au bénéfice des quartiers avec accompagnement renforcé pour l'expérimentation d'innovations.

« Les 17 millions d'euros apportés par le Secrétariat général pour l'investissement dans Quartiers Résilients permettent de financer des expérimentations, l'émergence de solutions innovantes, de processus nouveaux, en faveur de l'adaptation de ces quartiers aux crises et de l'atténuation de leurs vulnérabilités. L'objectif de notre action est d'accompagner les acteurs innovants partout en France, dans tous les territoires, et d'aider à faire émerger des habitats participatifs mixtes et inclusifs, à réhabiliter des logements avec des labels bas carbone et du réemploi de matériaux. »

Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement en charge du plan France 2030



L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) inscrit un objectif de prise en compte renforcée des quartiers concernés par la démarche dans la mobilisation au niveau local du programme 147 relatif à la politique de la ville dans l'instruction aux préfets dédiée.

« La résilience dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville participe à l'avenir et au bien-être de leurs habitants. Les populations les plus sobres en matière d'émission carbone sont également les premières impactées par diverses formes de pollutions. Il nous appartient d'agir et d'orienter l'action publique vers un double objectif : de justice sociale et de transitions au profit de tous les territoires. L'ANCT, en tant que partenaire, s'investit particulièrement dans le suivi de la démarche "Quartiers Résilients". Changer notre approche, prendre en compte les vulnérabilités et développer des outils concrets sont les solutions partenariales à apporter. »

Stanislas Bourron, directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires



L'agence régionale de santé Île-de-France apporte une expertise d'appui à certains projets ciblés, participe au dispositif transversal d'animation et de formation, et veille à la bonne articulation des financements mobilisables en Île-de-France sur des dispositifs de santé urbaine, de santé environnementale et des projets d'immobilier de santé. Elle soutient le déploiement du partenariat expérimental qu'elle a construit avec l'ANRU à l'échelle du territoire national.

« L'agence régionale de santé (ARS) Île-de-France est partenaire de l'ANRU depuis 2017, et chaque opération de renouvellement urbain est pour moi l'indispensable occasion de "faire santé" en infléchissant les mécanismes à l'œuvre dans ces quartiers qui sont, sur le plan sanitaire aussi, les plus vulnérables. Quartiers Résilients, programme dans lequel l'agence s'est engagée en 2023, c'est à la fois l'apport de notre expertise et aussi de premières opérations conjointes concrètes : l'étude urbaine à Grigny et un dispositif d'accompagnement de relogement en santé mentale à Valenton. »

Denis Robin, directeur général de l'ARS Île-de-France



Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, via la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), accorde une attention spécifique aux QPV pour la mobilisation du Fonds vert (notamment autour du volet renaturation et du volet friches). Une articulation est encouragée avec la démarche « ÉcoQuartier ». Les services du ministère apportent une expertise dans le cadre du dispositif transversal d'animation et de formation.

« Aménager des villes résilientes est un impératif d'action publique. La démarche "Quartiers Résilients" incarne une réponse opérationnelle aux enjeux d'adaptation des territoires. Elle réaffirme l'engagement de la DGALN, de l'ANRU et de l'ensemble de leurs partenaires à faire converger renouvellement urbain, justice sociale et transition écologique, dans une dynamique visant à transformer durablement les quartiers, à améliorer le cadre de vie et à s'assurer de la pérennité des investissements publics. »

Philippe Mazenc, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature



France Ville Durable apporte une expertise systémique à la démarche et aux projets via le dispositif transversal d'animation et de formation.

« Compte tenu de leurs spécificités, du rôle essentiel de leurs habitant·e·s dans le fonctionnement plus large du territoire, et de leurs multiples vulnérabilités, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales, les quartiers de la politique de la ville (QPV) devraient être les premiers à bénéficier des transformations écologiques urgentes et indispensables. Forts de liens sociaux et de ressources spécifiques, favorisons le pouvoir d'agir des habitants pour embarquer le plus grand nombre et ainsi accélérer un renouvellement urbain résilient de ces quartiers. »

Virginie Lutrot, présidente de France Villes & territoires Durables, maire de Port-Jérôme-sur-Seine, présidente de Caux Seine Agglo et vice-présidente d'Intercommunalités de France & **Florian Bercault**, président délégué de France Villes & territoires Durables, maire de Laval, président de Laval Agglo, président de la Commission nationale des écoquartiers



L'Agence nationale de l'habitat (ANAH) veille à la bonne articulation de ses dispositifs d'aide, conformément à la convention ANAH-ANRU autour de l'habitat privé, notamment par le ciblage des quartiers pour la mobilisation des aides liées à France Rénov'.

« À travers la démarche "Quartiers Résilients", l'ANAH et l'ANRU renforcent leur partenariat pour répondre aux défis climatiques et sociaux des quartiers. En mobilisant France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat, et en intégrant des solutions durables dans le renouvellement urbain, nous agissons pour améliorer la qualité de vie dans les logements, adapter l'habitat privé et bâti, dès aujourd'hui, la ville résiliente et inclusive de demain. »

Thierry Repentin, président de l'ANAH et maire de Chambéry



Le Cerema apporte une expertise en format individualisé d'appui à certains projets ciblés ou en format collectif, et participe au dispositif transversal d'animation et de formation.

« Le changement climatique impose de penser, de construire et de rénover la ville autrement. Parce que les quartiers et leurs habitants sont plus vulnérables du fait de leur modèle urbanistique, les projets de renouvellement urbain se doivent d'intégrer pleinement les enjeux liés à l'adaptation de l'habitat, mais également des espaces publics et des infrastructures. C'est fort de son expertise en matière d'aménagement que le Cerema s'est engagé aux côtés de l'ANRU pour accompagner des territoires dans le cadre de la démarche "Quartiers Résilients" et faire émerger de nouveaux modèles. »

Pascal Berteaud, directeur général du Cerema



CONTACT PRESSE

Camille Maire, responsable du pôle Presse et Communication de l'ANRU :
cmaire@anru.fr • 01 53 63 56 89



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ActionLogement 

**L'UNION
SOCIALE
POUR
L'HABITAT**



**BANQUE des
TERRITOIRES**

